

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 19 DÉCEMBRE 2023**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en procédure adaptée pour la Prestation d'instruction du droit des sols Urbanisme;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la SAS HOUSE (13400 AUBAGNE), est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Ville de Gap ;

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un accord cadre pour la Prestation d'instruction du droit des sols Urbanisme avec la société suivante : SAS HOUSE (13400 AUBAGNE).

**Article 2 :**

Le présent Accord-cadre est conclu selon les seuils de commande suivants :

	Montant minimum HT	Montant maximum HT
Montant pour la durée initiale	7 500€	30 000€
Montant pour la période reconductible	7 500€	30 000€
Montant totaux	15 000 €	60 000 €

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 01.

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an reconductible une fois.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification à son titulaire.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 19 DÉCEMBRE 2023

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 19.12.2023  
Publié ou notifié le : 19.12.2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_12_520
Objet :	MAPA - accord cadre pour la Prestation d'instruction du droit des sols Urbanisme avec la société suivante : SAS HOUSE (13400 AUBAGNE).
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20231219-D2023_12_520-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20231219-D2023_12_520-AI-1-1_0.xml	text/xml	960 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_13662.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20231219-D2023_12_520-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	50.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 décembre 2023 à 10h29min59s	Reçu par le MI le 2023-12-19